

MATERIELS PROFESSIONNELS & OUTILLAGES

VENTE DU 15/12/2022

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Suite à la Liquidation Judiciaire de la **SOCIETE BRUCHOISE DE MECANIQUE DE PLAINE**

Jeudi 15 Dec. à 14h00

Visite de 10h à 12h ou sur RDV

Lieu de la vente : Salle polyvalente, 166 rue du Général de Gaulle 67130 LA BROQUE

Lieu de la visite : 597 rue de la Falle à 67420 CHAMPENAY - PLAINE,

Vente de matériels professionnels & outillage

Fraiseuse Graffenstaden, Cintreuse à profiler AKBEND, Découpeur placéma numérique LINCOLN Electric, Tour COLCHESTER MASTIFF, Mortaiseuse, Machine à souder, Compresseur AIR CENTER, chariots, palans & échelles, servantes, outillages et quincaillerie ...

Vente dirigée par Maître SINGER et Maître CAPPELAERE

Catalogue visible sur www.encheres-alsace.fr & www.cappelaere-prunaux.com

Au comptant - Frais en sus

SCP Francois SINGER & Katia TRESCH

Huissiers de Justices Associés

14 rue Osterfeld 67310 WASSELONNE

&

ALIZENCHERES n° d'agrément : 2002-134

Z.A. Sous Lambelloup – 9 Rue de la Verrerie

55000 FAINS VEEL

Tél. 03 59 30 96 10 - ventes@cappelaere-prunaux.com

1° Les objets seront vendus dans l'état où ils se trouvent, sans aucune garantie ni de qualité, ni de quantité, ni de défauts cachés ou apparents ou rédhibitoires.

2° Indépendamment du prix, les acquéreurs paieront pour frais les honoraires de l'Officier ministériel.

3° Le tout est payable comptant entre les mains de l'huissier de justice instrumentaire, si chèque pièce d'identité.

4° Le vendeur se réserve le droit de propriété sur les objets vendus jusqu'à parfait paiement et de retrait en cas de mise disproportionnée avec sa valeur.

5° Au cas d'adjudication sur la même mise faite par plusieurs enchérisseurs l'adjudication sera annulée et les enchères seront reprises à partir de la mise précédente.

6° Les objets adjugés doivent être enlevés immédiatement. En cas de paiement par chèque non certifié, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement mais l'objet sera considéré sous la responsabilité exclusive de l'adjudicataire dès son adjudication.

7° Si l'acheteur ne prend pas livraison immédiatement, l'objet adjugé pourra être remis en vente à ses risques et périls, sans que l'acheteur puisse concourir aux nouvelles enchères.

8° S'agissant d'une vente judiciaire, le mandataire de justice se réserve de retirer les lots qui n'atteindraient pas le prix de réserve fixé.